

Passerell continue à œuvrer pour les droits humains

Communiqué de presse – 06.09.2022

L'a.s.b.l Passerell avait débuté l'été avec une triste annonce : si elle ne trouvait pas rapidement de nouveaux financements, elle se verrait contrainte de stopper une grande partie de son activité de soutien aux demandeur.euse.s, bénéficiaires et débouté.e.s de la protection internationale pour connaître et faire valoir leurs droits. Une [campagne d'appel aux dons](#) avait été lancée dans la foulée pour tenter de maintenir à flot les missions de l'association.

Aujourd'hui, Passerell revient avec une bonne nouvelle : **grâce à la mobilisation et aux dons de dizaines de particuliers, entreprises et a.s.b.l., l'association est en mesure de conserver une partie de son activité salariée et ainsi continuer à veiller au respect des droits humains et à accompagner les personnes venues demander la protection internationale au Luxembourg.**

« Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont mobilisées ces dernières semaines. Jamais en six ans d'existence Passerell n'avait soulevé autant de dons privés en si peu de temps, et pour cela, toute l'équipe est extrêmement reconnaissante. » indique Catherine Warin, présidente de Passerell.

Pourtant, le travail de Passerell est toujours en sursis. Les dons, certes conséquents, n'ont pas permis de conserver l'équipe initiale de trois chargées de projet à temps plein et d'un interprète à temps partiel et, à partir d'octobre, une salariée, assurera seule la supervision quotidienne des missions de l'a.s.b.l. Il s'agit de Marion Dubois, qui précise : *« nous avons diversifié nos sources de financement ces dernières années et nous continuons à travailler en ce sens, mais nous demandons aussi un soutien public afin de pérenniser les missions de Passerell. Sans un appui des Ministères compétents, que notre équipe sollicite depuis plusieurs années, le maintien des activités sur le moyen et long terme est loin d'être assuré. »* Des demandes d'entretien ont été adressées en ce sens au Ministre des Affaires étrangères et à la Ministre de la Justice. Nous sommes dans l'attente d'une date pour une rencontre.

Les difficultés de Passerell s'inscrivent dans une problématique plus large : comme Monsieur le ministre Jean Asselborn le confirme dans sa réponse à la [question parlementaire n°6572](#), ni le Ministère de la Justice, ni le Ministère des Affaires Etrangères ne subventionnent à grande échelle des organismes actifs dans la défense des droits humains. Dans un Etat qui siège désormais au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et qui affiche son ambition de soutenir les organisations qui œuvrent pour le respect des droits fondamentaux, cela nous questionne aujourd'hui sur l'engagement réel des pouvoirs publics à soutenir ces organisations.

Passerell rappelle que devant ce constat, une trentaine d'acteur.rice.s de la société civile se sont associé.e.s cet été dans une [lettre ouverte](#) afin de demander aux Ministres compétent.e.s d'ouvrir un dialogue avec le secteur des droits humains pour examiner les possibilités d'améliorer et de pérenniser le soutien public à ce secteur. Il faut un soutien public pour une société civile forte, diverse et active qui veille quotidiennement à ce que les droits humains, acquis aussi précieux que fragile, soient appliqués et respectés au Grand-Duché.